

RTBF

# Les directions syndicales captent-elles bien les émissions de la base ?

Le personnel de la RTBF, indigné par la volonté manifeste du pouvoir politique de détruire le service public de la RTBF, a fait preuve, dès le départ, d'une remarquable combativité et d'une solidarité exemplaire avec ceux qui étaient menacés de retraite obligatoire, de mise en disponibilité ou de licenciement.



Pour empêcher le démantèlement de la RTBF, il faudra des actions (et des directions syndicales) plus décidées.

Malheureusement, les atermoiements, les «modulations» de grèves, les «actions alternatives», les tendances à la négociation «réaliste» découragent. Le personnel est déboussolé et démoralisé par le manque de fermeté des directions syndicales.

Le refus de la direction syndicale CSC de se joindre aux derniers mouvements de grève, contrairement à la volonté d'un grand nombre de ses affiliés, a divisé le personnel. Ceci a renforcé la détermination de la direction et du pouvoir politique.

Les grèves «modulées» organisées par la CGSP (un jour par-ci, deux jours par-là, une minute de retard des journaux parlés et télévisés) ont découragé une grande partie du personnel. Des négociations qui abandonnent la revendication de base (restitution des dotations 92 et 93 prévues et des 250 millions amputés) ne peuvent mener à une victoire.

Le conflit n'est pas terminé. Tous les dangers pèsent encore sur le service public de la radio-télévision. Les dirigeants syndicaux doivent traduire la volonté de lutte et des revendications de leurs bases. C'est la seule façon de remporter la lutte contre le démantèlement de la RTBF en tant que service public et le licenciement de centaines de ses travailleurs.

GEORGES MARTIN

## Ce qu'il faut savoir sur la grève à la RTBF

**1985:** reconnaissance officielle (par Martens-Gol) de la télévision privée RTL. Objectif: casser le monopole du service public de la RTBF considéré depuis longtemps comme trop «indépendant».

**1989:** introduction de la publicité commerciale à la RTBF. Sur 100 francs que le service public encaissera grâce à la publicité, il en reversera 75 à RTL-TVI. Ce système n'oblige pas seulement la RTBF à financer la chaîne privée RTL mais permet à l'État de réduire sa dotation au service public.

**1990:** pour corriger les «erreurs de gestion» de l'Administrateur général Robert Stéphane, la Communauté française lui adjoint un «Directeur général», Robert Delville, ex-p.d.g. de Coca-Cola Belgique. Il s'agit de réduire encore la dotation de l'État à la RTBF. Robert Delville concocte un plan «Objectif 93» destiné à permettre au service public de survivre dans des limites budgétaires très étroites (simple indexation de la dotation annuelle).

**Fin 1992:** le ministre de tutelle Bernard Anselme annonce qu'il n'indexera pas les dotations 92 et 93 comme il s'y était engagé (perte de 356 millions) et qu'il réduit encore le budget de la RTBF de 250 millions (perte cumulée totale à la fin 1993: 850 millions; à la fin 1996: 3,6 milliards).

**Décembre 92:** le Conseil de la Communauté française entérine les décisions du Ministre.

**Janvier 93:** «Objectif '93» est remplacé par un nouveau plan de réduction du personnel: «Horizon '97».

**Février 93:** la direction de la RTBF vend un terrain à Bruxelles pour 600 millions. Le plan «Horizon 97» mettra à la «pension anticipée obligatoire à 58 ans» 546 membres du personnel, licenciera plusieurs dizaines de contractuels et mettra en «disponibilité» plusieurs dizaines d'autres agents statutaires. Syndicats et personnel se prononcent massivement pour des actions de grèves.

**5 mars:** première grève générale d'un jour organisée par la CGSP.

**8 mars:** le Conseil d'Administration adopte le plan «Horizon 97».

**12 mars:** le Comité national de la CGSP-RTBF réclame le «rétablissement intégral

de la dotation indexée en 92 et 93 et la restitution des 250 millions».

**Mars-début avril:** la CGSP organise plusieurs grèves totales ou partielles d'un ou de deux jours.

**15 mars:** le front commun syndical RTBF déclare: «Accepter le cadre budgétaire dans son ensemble nous empêcherait même de négocier d'autres mesures de restructuration. Nous sommes persuadés que les chiffres avancés par le Conseil d'Administration sont peu crédibles et doivent être revus objectivement.» Implicitement, le front commun accepterait donc de négocier des «mesures de restructuration» si les chiffres étaient «crédibles».

**19 avril:** le Comité National de la CGSP examine les contre-propositions présentées par la CSC (retraites anticipées «volontaires» à partir de 55 ans avec primes) et, estimant qu'elles aboutiraient au même résultat que le plan «Horizon 97», décide de maintenir son mot d'ordre de grève générale pour les 20 et 21 avril. La direction de la CGSP propose de «moduler» la grève (certaines émissions pourront être diffusées ou préparées) et d'entamer des négociations avec la direction et l'Exécutif de la Communauté française «en dégageant des pistes nouvelles de réflexions» (consistant, entre autre, à leur proposer d'importantes concessions dont la cession des «avoirs immobiliers» de la RTBF à la Communauté française).

**20-21 avril:** la grève générale organisée par la seule CGSP est moins suivie que les précédentes, le personnel ayant appris que les directions syndicales CSC et CGSP négociaient avec la direction et comprenant mal que les décisions de grèves dures prises par les assemblées générales n'aient pas été respectées par la direction de la CGSP.

**21 avril:** sur base des négociations avec les syndicats, la direction de la RTBF propose un nouveau plan de réduction du personnel. 518 statutaires devraient prendre «volontairement» leur retraite à partir de 56 ans ou «obligatoirement» à partir de 60 ans. Elle ne mentionne pas les «mises en disponibilité» et les licenciements de contractuels.

## Enseignement

# Tiens, revoilà les profs...

Ce lundi 26, le front commun syndical francophone des enseignants doit décider d'un plan d'actions pour les semaines à venir. A Bruxelles et dans le Brabant, un arrêt de travail a déjà eu lieu le 23 avril. Les raisons du mécontentement? Les incessantes atteintes à l'emploi, le non-respect des accords et le rejet par les ministres Di Rupo et Lebrun de toutes les revendications du cahier sectoriel 92-95. Mais en toile de fond, c'est toute la problématique budgétaire qui se dessine une fois de plus.

Dans l'enseignement secondaire, c'est la mise en application prochaine du décret Di Rupo sur l'encadrement qui suscite le plus de colère. Il y a un an, le ministre annonçait son projet de modifier le mode de calcul du nombre d'heures auxquelles chaque école a droit. Ce projet entraînait la perte de 1.700 charges complètes, malgré la promesse de «maintien de l'emploi» inscrite dans la convention sectorielle qui avait mis fin à la grande grève de 1990. L'an dernier, faute d'une mobilisation convenable, le front commun syndical n'était pas

parvenu à opposer au projet Di Rupo une réaction adéquate. En juillet, le Conseil de la Communauté votait donc le décret qui doit entrer en vigueur au 1 septembre prochain. Mais l'impact du nouveau calcul de l'encadrement est tel qu'il a fallu revoir complètement les grilles horaires. Après négociation avec les pouvoirs organisateurs — entre autres le SNEC, grand patron de l'enseignement catholique — les nouvelles grilles sont arrivées dans les écoles fin 1992. C'est à ce moment seulement, que la plupart des enseignants

ont pris conscience de ce que coûte le décret, en pertes d'emplois et, par voie de conséquence, en recul sur le plan pédagogique. Nombre de ceux qui étaient restés chez eux au printemps 1992 sont prêts, cette fois, à arrêter le travail et à descendre dans la rue.

### Traitements: le budget mange les acquis

Les salaires suscitent également pas mal d'inquiétude. Les quelque 4% d'augmentation arrachés en 1990 vont être intégralement engloutis par les dispositions fiscales du budget 1993. La révision générale des barèmes, promise par l'accord intersectoriel 91-94, bat de l'aile. Et là encore, avec les décisions du budget 93, on voit mal où on ira chercher l'argent d'une revalorisation barémique. Et c'est à peine si

quelqu'un ose encore rappeler que le cahier de revendication 92-95 du front commun exige l'égalisation progressive de tous les traitements au niveau de ceux des licenciés!

### Tout tourne autour du budget

Le nerf de toute cette guerre c'est le refinancement de l'enseignement, première exigence des grévistes de 1990, promis et juré par Spitaels et Deprez. Aujourd'hui, PS et PSC se contentent de colmater, plutôt mal que bien, le déficit béant de la Communauté française.

Lors d'une assemblée des professeurs dans mon école, vendredi, quelqu'un demanda: «c'est vrai qu'il faut refinancer, mais où trouver l'argent?». Celui qui n'apporte pas une réponse convenable à cette question-là, peut remballer toutes

ses revendications. Les enseignants et leurs organisations syndicales doivent résolument mettre en avant l'exigence d'une politique budgétaire alternative, qui s'attaque aux grandes fortunes, aux bénéficiaires, aux revenus mobiliers et aux intérêts versés aux banques par l'État. Ils doivent en faire leur cheval de bataille et inscrire leurs actions dans la perspective d'un mouvement interprofessionnel sur ce thème. Si leurs revendications sont correctes et que leur plan d'action est combatif, alors ils pourraient devenir les «locomotives» de la lutte contre l'austérité, contre le démantèlement des services publics et de la Sécu, de la lutte pour «faire payer les riches».

GEORGES MOREAU